SAE306 Diagnostic d'un bâtiment

Composante
IUT de Chambéry

En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Au fil de son exploitation au cours de sa vie, un ouvrage se dégrade, aussi bien naturellement qu'accidentellement. Établir le diagnostic des pathologies/désordres survenant sur une maison individuelle ou un appartement d'un petit collectif est une étape nécessaire en vue de préconiser des solutions techniques pour pérenniser l'ouvrage.
Pour ce faire, le technicien devra identifier les pathologies/désordres pour en établir l'origine, et rédiger un rapport présentant l'état du l'ouvrage.
Quelle que soit l'étude proposée, la méthodologie à suivre peut s'inspirer du déroulé générique suivant :
– Réaliser l'inventaire des usages et des risques particuliers de cet ouvrage dans son environnement.
– Réaliser l'inventaire des installations techniques.
– Analyser le fonctionnement de l'installation de chauffage et/ou de ventilation à partir d'un schéma de principe.
– Analyser des relevés de consommation.
– Réaliser le Diagnostic des Performances Énergétiques du bâtiment (DPE).
– Définir les opérations de maintenance et de contrôle réglementaires (d'après lecture des notices des équipements...).
– Identifier les pathologies ou les risques sur les éléments de second œuvre et de l'enveloppe (enveloppe, humidité, ventilation, réseaux...) et préconiser des solutions de réparation/renforcement.
– Établir une synthèse du profil environnemental de l'ouvrage.

Objectifs

En qualité de technicien dans un cabinet de maitrise d'œuvre ou gestionnaire d'un parc immobilier, l'étudiant devra identifier les pathologies/désordres sur un ouvrage pour en déterminer les causes et produire un rapport de diagnostic.
En phase d'études, l'étudiant sera amené, à partir des plans de l'ouvrage, de documents techniques ou d'études sur site, à :

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 septembre 2024

- Identifier les pathologies/désordres en tenant compte de la réglementation.
- Proposer des causes probables à des pathologies/désordres.
- Réaliser un rapport de diagnostic.

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	7,5h
TP	Travaux Pratiques	3h

Compétences visées

– Piloter techniquement un ouvrage tout au long de sa vie

Infos pratiques

Lieux

- Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

- Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 septembre 2024